

**GROUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE D'ASSISTANCE
METEOROLOGIQUE (GTPA)**

LISTE DE PRESENCE
Décade du 11 au 20 août 2010

Etaient présents :

- Le représentant de l'Office de la Protection des Végétaux (OPV),
- Le représentant de L'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN),
- Le représentant de l'Agriculture (DNA),
- Le représentant de l'Office des Radio diffusion et Télévision du Mali (ORTM),
- Le représentant de l'Institut d'Economie Rurale (IER),
- Le représentant de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC),
- Et les représentants de la Direction Nationale de la Météorologie.

Etaient excusés :

- Le représentant du Centre Météorologique Principal (CMP),
- Le représentant du Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP),
- Le représentant de la Direction Nationale des Productions Industrielles et Animales (DNPIA),

Etaient absents :

- Le représentant du FEWS/NET,
- Le représentant du Système d'Alerte Précoce (SAP),
- Le représentant de la Direction Nationale des Services Vétérinaires (DNSV) ,
- Le représentant de la Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH),
- Le représentant de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF),
- Le représentant de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT),
- Le représentant de la Direction Nationale de la Pêche (DNP),
- Le représentant de la Direction Nationale de l'Intérieur (DNI),
- Le représentant de l'Observatoire du Marché Agricole (OMA),
- La représentante de la CAFO.



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE BULLETIN :

I. Situations météorologique et hydrologique

II. État des cultures et Situation phytosanitaire

III. Situation Pastorale

IV. Situation zoo sanitaire

V- Etat de la végétation

VI. Situation halieutique

VII Situation des marchés agricoles et situation alimentaire

VIII. Perspectives

IX avis et conseils

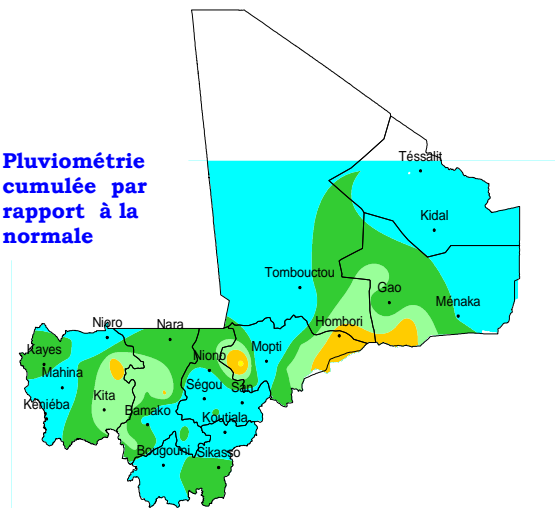
I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique de la décade a été caractérisée par le maintien des hautes pressions du Golf de Guinée et la présence d'un minimum dépressionnaire situé sur le Nord de l'Algérie. Cette situation a favorisé le maintien de l'air humide jusqu'au nord de la latitude de Tessalit.

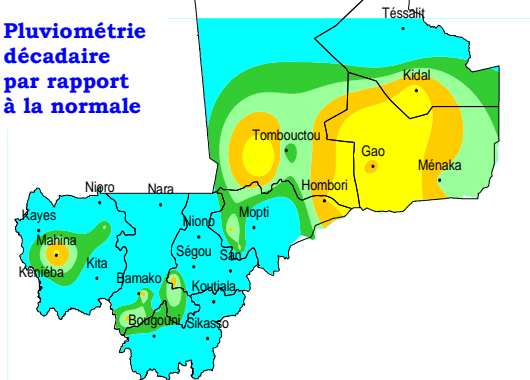
Les quantités de pluies recueillies pendant la décade ont été normales à excédentaires dans l'ensemble excepté les localités de Bafoulabé, Sotuba, Kangaba, Barouéli, Dioila, Tenenkou, Hombori et les régions de Gao et de Tombouctou. Comparées à celles de 2009, elles ont été supérieures.

A la date du 20 août 2010, le cumul des pluies recueillies reste normal à excédentaire

Pluviométrie cumulée par rapport à la normale

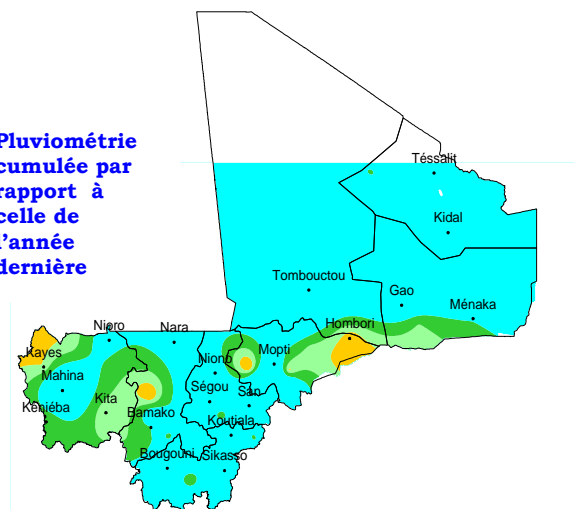


Pluviométrie décadaire par rapport à la normale



et supérieur à celui de l'année dernière à la même date

Pluviométrie cumulée par rapport à celle de l'année dernière



Pluviométrie-légende

- Très déficiente
- Déficiente
- Légèrement déficiente
- Normale
- Excédentaire
- Pas de données

Au plan hydrologique, la décade a été caractérisée par la montée franche des niveaux sur tous les cours d'eau.

Les niveaux moyens décadaires sont inférieurs à ceux de la moyenne sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Diré et aval et du Baoulé à Bougouni. Ils sont supérieurs à ceux de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception de la retenue du Barrage de Selingué.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

Au plan agricole, les mil/sorgho et le riz pluvial sont au stade de montaison ; le maïs à la floraison-épiaison ; l'arachide à la ramification-floraison ; le niébé grain à la ramification et le cotonnier à la ramification-apparition de boutons floraux et capsulaison pour les premiers semis.

L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.

La situation phytosanitaire est aussi demeurée relativement calme. Toutefois, on a observé :

- la persistance des chenilles défoliatrices sur le riz dans les parcelles repiquées des zones de Niono et de Macina avec un total de 118 hectares infestés et traités ;
- un début de regroupement des oiseaux granivores dans la région de Ségou à Nampala, présageant la période de reproduction.

La situation relative au criquet pèlerin reste calme sur l'ensemble du pays. Aucune signalisation ou prospection n'a eu lieu durant la décade.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

Tout comme la décade précédente, les conditions générales de l'élevage s'améliorent dans les zones pastorales nord du pays avec la reprise de la végétation aérienne et herbacée dans plusieurs localités. Ailleurs, la situation est satisfaisante dans l'ensemble.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont bons dans les zones agropastorales du sud et du centre et moyens ailleurs.

Le retour des troupeaux transhumants des zones de concentration de saison sèche vers les pâturages d'hivernage se poursuit.

IV. SITUATION ZOO SANITAIRE (Non parvenue)

V. ETAT DE LA VÉGÉTATION

Les ressources ligneuses et herbacées poursuivent leur reverdissement sur l'ensemble du domaine forestier

national. La faune sauvage retrouve les conditions écologiques nécessaires à sa reproduction. Ainsi, au Sud de la région de Kayes, on rencontre des animaux sauvages tels que le phacochère, le lion, le guib harnaché, le singe, le lièvre le buffle, le daman de rocher, le varan du Nil, le porc-épic, le python de Saba, l'hippopotame.

VI. SITUATION HALIEUTIQUE

La situation halieutique de la décade a été caractérisée par la poursuite de la baisse des quantités de poissons débarqués sur l'ensemble des bassins hydrographiques en cette période d'hivernage, où les vents violents, les pluies et la remontée du niveau des cours d'eau dans les pêcheries réduisent l'intensité de la pêche.

Les principales espèces rencontrées dans les captures sont : Lates Niloticus (saalé) ; Brycinus leuciscus (tineni) ; Tilapia sp (n'teben) ; Mormurus sp (nana) ; Auchenoglanis sp (korokoto) ; Labéo sp (baman) ; Clarias sp (manogo).

Les prix moyens de poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et du District de Bamako se présentent comme suit:

- Kayes : 3250 F CFA le kilogramme pour le Lates ; 1750 pour le Tilapia ;
- Koulikoro : 1.690F CFA le kg pour le Lates, 1150 pour le Tilapia ;
- Sikasso : 2075 F CFA le kg pour le Lates, 935 pour le Tilapia ;
- Ségou : 1700 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia ;
- Mopti : 2000 F CFA le kg pour le Lates, 1000 pour le Tilapia ;
- Tombouctou : 2160 F CFA le kg pour le Lates, 1440 pour le Tilapia ;
- Gao : 1750 F CFA le kg pour le Lates, 765 pour le Tilapia ;
- Kidal : 3500 F CFA le kg pour le Lates, 2500 pour le Tilapia ;
- District de Bamako : 2965 F CFA le kg pour le Lates, 2035 pour le Tilapia.

VII. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES (Non parvenue)

SITUATION ALIMENTAIRE

La situation alimentaire est satisfaisante à travers le pays. Elle s'est améliorée dans la zone nord-est du pays suite aux appuis alimentaires effectués et à l'amélioration des conditions d'élevage.

VIII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, des pluies importantes se produiront sur l'ensemble du pays pendant la période du 24 au 31 août 2010.

Les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre le développement normal des cultures dans les principales zones agricoles du pays. Au plan hydrologique, la montée des niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau.

Sur le plan phytosanitaire, on assistera à un début de regroupements des oiseaux granivores dans les zones aviaires des régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. En outre les conditions écologiques actuelles contribueront à la multiplication des individus solitaires de criquets présents dans les aires grégariennes.

Sur le plan forestier, on observera l'augmentation du taux de couverture du sol par les formations végétales de même que la reconstitution progressive de l'habitat de la faune sauvage.

4. Avec la remontée des niveaux d'eau dans les pêcheries, il est conseillé à tous les pêcheurs d'éviter toutes les pratiques pouvant nuire à la chaîne de reproduction, notamment l'érection des barrages dans les zones de frayère.
5. Il est demandé aux planteurs de poursuivre les travaux de reboisement et de regarnissage et à chaque malien de planter son arbre du cinquantenaire.

IX. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 21 AU 31 AOÛT 2010)

**Bamako, le 24 août 2010
LE GTPA.**

1. Il est demandé aux paysans de tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
2. Il est demandé aux usagers et aux riverains des cours d'eau de faire preuve de prudence.
3. Il est demandé aux producteurs et éleveurs de signaler tout regroupement d'oiseaux granivores aux services de protection des végétaux ou à toute autre autorité local

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décennales (cm)						Débits (m ³ /s)	Observations
			Moy	année 2009	année 2010	Décade Précédente	Ecart a10-a09	Ecart a10-Moy		
1	Bamako	Niger	244	226	232	174	6	-12	+	
2	Koulikoro	Niger	423	346	356	274	10	-67	2070	
3	Kirango	Niger	408	291	328	240	37	-80	1860	
4	Mopti	Bani	465	306	410	383	104	-55	1200	
5	Diré	Niger	283	180	290	236	110	7	835	
6	Gao	Niger	192	108	216	172	108	24	+	
7	Ansongo	Niger	162	112	182	152	70	20	620	
8	Bougouni	Baoulé	387	309	485	383	176	98	274	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	34208	34180	34060	-28	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	499	401	454	306	53	-45	1180	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	19472	19543	19412	71	+	+	m IGN
12	Niafunké	Niger	282	174	+	+	+	+	+	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEIRE (mm)

Période du 11 au 20 Août 2010

N°	STATIONS	PLUIES DECADEIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD10	NJD10	PD09	ND	PC10	NJPC	PC09	CN	PD10/ND	PC10/CN	PC10/PC09	PD10/PD09
1	KAYES	85.0	7	127.7	69.1	349.4	28	454.3	345.7	123	101	77	67
2	NIORO DU SAHEL	107.2	8	53.3	46.0	388.7	27	324.6	250.6	*	155	120	*
3	YELIMANE	78.5	7	47.0	43.6	270.2	25	350.4	250.4	180	108	77	167
4	DIEMA	54.0	4	53.5	62.6	251.0	17	240.5	356.8	86	70	104	101
5	BAFOULABE	29.0	2	0.0	70.7	585.0	20	319.2	452.0	41	129	183	*
6	KITA	112.0	8	100.9	78.3	426.8	44	558.3	547.2	143	78	76	111
7	KENIEBA	125.5	8	111.5	97.5	716.5	48	753.4	617.0	129	116	95	113
8	KOULIKORO	85.3	3	123.3	66.8	676.4	30	595.9	497.1	128	136	114	69
9	BAMAKO VILLE	91.1	6	78.0	81.5	572.5	41	537.5	567.1	112	101	107	117
10	BAMAKO SENOU	72.0	6	92.3	79.9	584.3	47	503.7	540.1	90	108	116	78
11	SOTUBA	46.4	6	104.4	94.0	659.0	36	495.4	561.9	49	117	133	44
12	KATIBOUGOU	92.2	6	82.0	66.8	678.9	40	546.1	497.1	138	137	124	112
13	KATI	102.8	5	71.6	52.8	568.3	28	491.8	444.7	195	128	116	144
14	BAGUINEDA	67.0	7	85.0	82.9	575.0	31	488.0	537.2	81	107	118	79
15	OUELESSEBOUG,	93.9	6	66.2	74.1	675.9	44	638.4	594.0	127	114	106	142
16	DIOILA	95.3	5	30.3	129.1	608.7	44	482.3	575.4	74	106	126	*
17	BANKOUMANA	77.0	3	100.0	83.2	525.0	24	513.4	558.1	93	94	102	77
18	KOLOKANI	132.5	7	96.0	61.2	395.0	27	678.9	432.2	*	91	58	138
19	DIDIENI	91.7	6	24.0	58.9	380.1	35	276.8	399.9	156	95	137	*
20	NARA	88.3	6	30.0	42.0	259.8	28	200.5	251.3	*	103	130	*
21	BANAMBA	53.8	4	25.8	61.4	297.0	24	280.1	415.1	*	72	106	*
22	KANGABA	62.0	4	111.0	90.7	549.0	32	586.5	629.8	68	87	94	56
23	SIKASSO	97.4	8	157.7	88.4	635.9	53	575.9	668.6	110	95	110	62
24	BOUGOUNI	102.3	9	64.8	89.6	848.7	63	474.4	676.6	114	125	179	158
25	YANFOLILA	147.0	9	182.0	103.9	942.0	45	599.5	663.5	141	142	157	81
26	KOUTIALA	163.0	7	34.4	78.8	854.6	48	458.4	537.7	*	159	186	*
27	N'TARLA IRCT	138.0	3	44.0	73.9	716.4	37	469.8	507.9	187	141	152	*
28	KADIOLO	104.0	5	45.0	90.0	622.0	38	438.0	612.5	116	102	142	*
29	KOLONDIÉBA	108.0	7	63.0	84.5	668.0	43	662.5	617.6	128	108	101	171
30	YOROSSO	135.0	5	92.0	52.0	573.0	31	542.0	491.2	*	117	106	147
31	SEGOU	148.8	6	57.8	58.7	586.7	41	411.9	409.9	*	143	142	*
32	SAN	169.4	7	121.1	62.7	569.1	39	407.6	428.5	*	133	140	140
33	KONOBOUGOU	78.0	2	81.0	77.3	731.4	23	310.0	492.8	101	148	*	96
34	BAROUELI	41.0	4	106.4	65.5	534.0	24	483.1	458.3	63	117	111	39
35	BLA	82.0	2	76.0	67.2	453.5	31	476.0	456.1	122	99	95	108
36	NIONO	100.0	5	46.0	55.0	405.0	18	198.0	317.6	182	128	*	*
37	TOMINIAN	106.0	4	66.7	44.3	396.0	20	335.2	407.4	*	97	118	159
38	MOPTI	62.7	5	111.0	42.9	461.3	37	302.9	282.4	146	163	152	56
39	HOMBORI	17.9	3	36.8	35.6	148.4	25	231.3	221.5	50	67	64	49
40	BANDIAGARA	133.0	5	80.0	43.3	278.0	16	388.3	297.9	*	93	72	166
41	BANKASS	114.0	6	38.0	54.1	345.0	24	284.6	359.4	*	96	121	*
42	DJENNE	45.0	2	36.0	51.7	345.0	20	178.0	336.9	87	102	194	125
43	KORO	55.0	3	76.0	43.1	258.0	21	245.8	316.9	128	81	105	72
44	TENENKOU	36.0	2	42.0	51.2	104.0	9	198.0	255.4	70	41	53	86
45	DOUENTZA	51.0	3	78.7	39.3	229.0	18	273.6	259.0	130	88	84	65
46	GAO	14.0	2	37.5	22.1	138.1	13	94.9	124.3	63	111	146	37
47	MENAKA	22.5	4	22.1	28.4	163.3	22	145.6	145.2	79	112	112	102
48	ANSONGO	0.4	1	10.0	28.5	104.5	21	118.6	153.5	1	68	88	4
49	BOUREM	2.0	1	0.0	14.6	76.0	13	38.0	93.3	14	81	200	*
50	TOMBOUCTOU	13.3	3	13.4	13.7	124.0	16	70.7	103.0	97	120	175	99
51	G-RHAROUS	0.0	0	6.0	8.4	114.0	9	62.0	75.0	0	152	184	0
52	GOUNDAM	14.0	3	24.0	20.6	199.0	11	69.0	109.3	68	182	*	58
53	DIRE	7.0	1	45.0	19.4	158.0	12	72.0	131.9	36	120	*	16
54	KIDAL	18.4	5	0.0	12.5	82.2	18	76.4	74.7	147	110	108	*
55	TESSALIT	35.0	5	0.6	10.1	159.3	11	33.2	47.3	*	*	*	*

PD: Pluies décennales ND: Normale décennale NJD: Nbre de jours de pluie de la décennie PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X10 et X09: paramètres des années 2010 et 2009 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 10 et 09 nulles CN: cumul Normal